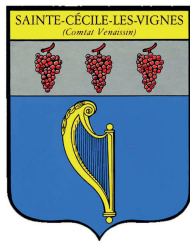


2015-2016



PROJET EDUCATIF TERRITORIAL

DE LA COMMUNE

DE SAINTE CECILE LES VIGNES

Date de présentation du projet : *février 2015*

Nom du correspondant : *Monsieur Max IVAN*

Fonction : *Maire de la commune*

Adresse : *Mairie de Ste Cécile Les Vignes*

Place Max Aubert – 84290 STE CECILE LES VIGNES

Téléphone : *04.90.30.80.17*

Adresse électronique : *mairie-ste-cecile@orange.fr*

PREAMBULE :

Le décret n°2013-77 du 24 janvier 2013 modifie l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires en réintroduisant la semaine de 4,5 jours.

La réforme introduit également en complément des projets éducatifs locaux déjà existants un projet éducatif territorial (PEDT), démarche partenariale avec les services de l'Etat et l'ensemble des acteurs locaux pour proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité tout au long de l'année.

La commune disposait avant la réforme d'un projet éducatif. Les élus ont décidé de faire évoluer leur projet éducatif vers un PEDT afin de redéfinir dans sa globalité l'ensemble des actions en direction des enfants.

Le premier PEDT de la commune a été approuvé en 2013. Compte tenu de changements survenus dans les locaux scolaires et de souhaits de modifications dans l'organisation des activités périscolaires, un nouveau PEDT a été rédigé.

DIAGNOSTIC DE LA COMMUNE

Situation géographique

Commune de 1985ha dont environ 1600 affecté à la viticulture, Sainte Cécile Les Vignes est située à l'extrême nord/est du département limitrophe avec la Drôme, à 16km d'Orange, 14 de Bollène, 24 km de Valréas,...

Situation démographique

En constante évolution, le village attire de nombreuses personnes par son implantation géographique, son offre de terrains à bâtir, sa qualité de vie (commerces, activités, services,...).

Avec environ 2 450 habitants, la population entre 1975 et 2016 a augmenté de 49% avec environ 45% de la population qui a moins de 40 ans.

Les élèves scolarisés sur la Commune :

Ecole maternelle : 87 élèves en moyenne

Ecole élémentaire : 160 élèves en moyenne

Collège Victor Schœlcher : environ 650 élèves avec une capacité de 750 élèves.

Situation de l'habitat

Le village compte 1100 logements dont 1 000 résidences principales, principalement en maisons individuelles.

Le village n'est pas une cité dortoir malgré sa proximité avec des agglomérations moyennes, car elle jouit d'une importante offre de commerces, de services et d'activités culturelles et associatives et d'une importante population agricole. La commune conserve un caractère rural et familial.

Aujourd'hui, la commune est signataire d'un contrat enfance jeunesse avec la CAF et la MSA, qui se traduit par la mise en place et le développement d'activités pour les enfants :

- la mise en place de projets : stages multi-activités, opération « dis-moi dix mots », « rencontres inter-club »,...
- le travail en partenariat avec de nombreuses associations sur le village (atelier cirque, musique, sport, provençal,...)
- le développement d'activités intergénérationnelles avec la maison de retraite et le foyer de l'amitié.
- l'accès à des équipements publics annexes (club informatique, bibliothèque, Collection Louis Gauthier)
- mais aussi et surtout par un service aux familles de structures d'accueil et d'accompagnement des enfants de 3 mois à 17 ans.

La commune a la volonté de développer et d'offrir aux enfants et à leurs familles les conditions d'un développement équilibré et adapté à l'évolution de leurs besoins qui tournent autour de trois idées forces issues du projet éducatif local élaboré en 2008 :

- 1. Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants et les professionnels contribuent à cette éducation.**
- 2. Parents et professionnels créent des relations constructives basées sur la confiance mutuelle et la complémentarité.**
- 3. Le rôle principal des adultes est d'aider l'enfant à se construire en respectant sa personnalité.**

LES STRUCTURES D'ACCUEILS :

- ❖ **« Une crèche » pour les enfants de 3 mois à 3 ans. Une nouvelle crèche de 30 lits a été livrée à la rentrée 2014. Construite sur le quartier de l'arenier qui regroupe désormais une grande partie des équipements destinés aux enfants. Avec un taux moyen d'occupation de 87%, la crèche fonctionne à plein régime. Une passerelle est mise en place pour un passage en douceur de la crèche au centre de loisirs. Des activités communes entre les petits loups (3-6 ans de l'accueil de loisirs) et les grands de la crèche sont régulièrement menées.**



- ❖ **Un accueil de loisirs pour les enfants de 3 à 12 ans.** l'ALSH a vu le jour en 2001. Depuis la rentrée 2014, il est divisé en 2 secteurs maternel et élémentaire durant le temps scolaire.

Les enfants de la maternelle sont accueillis dans les locaux de l'école maternelle pendant le temps périscolaire : la salle de motricité, et dans le parc du centre de loisirs.

Ils sont encadrés par une directrice maternelle et 3 animatrices qui sont aussi les ATSEMS.

Les enfants de l'élémentaire sont accueillis dans des locaux dédiés construit sur le nouveau pôle éducatif en continuité de l'école. Ils sont autonomes pour leur accès. L'ALSH dispose de 3 salles d'activité et d'un bureau.

Pour certaines activités et notamment le TAP, l'ALSH utilise également les locaux de l'école non affectés aux classes.

L'équipe est constituée d'une directrice, d'un directeur adjoint et de 3 animateurs sur les temps périscolaire. Deux animateurs du club ado viennent renforcer l'équipe sur le temps des TAP.

Durant les vacances et les mercredis, les enfants de maternelle et d'élémentaire sont regroupés sur un seul site. L'été, jusqu'à 60 enfants peuvent être accueillis sur un seul site et des animateurs supplémentaires sont recrutés pour faire face à l'augmentation du nombre d'enfants.

- ❖ **Un service de restauration scolaire. Une nouvelle cuisine centrale + un réfectoire pour les élémentaires a été construit au quartier de l'arenier. Chaque jour, environ 200 repas sont produits sur place. Les enfants de l'élémentaire mangent sur place.**

Le service se fait en self avec entrée par petits groupes. Les enfants qui attendent sont dans la cour en activités libres. Ce temps d'animation est assuré par les agents de l'accueil de loisirs.

Les repas pour les enfants de maternelle sont livrés en liaison chaude dans les locaux de l'ancienne crèche, réaménagés en réfectoire pour petits et encadré par les ATSEMS ainsi que la directrice de l'ALSH maternel.

Après le service, les petits de l'école maternelle sont conduits au dortoir pour un temps de sieste ou repos.

- ❖ **Un « club ados » pour les jeunes de 12 à 17 ans.** Un nouvel espace a été aménagé en 2007 pour accueillir les adolescents du village. Agréé pour 24 jeunes, le club jeunes fonctionne les mercredis après-midis et durant les vacances scolaires. Deux animateurs se relaient pour assurer le fonctionnement de ce club qui voit le nombre d'adhésions augmenter du fait d'un local dédié, avec des équipements adaptés à leur âge (billard, baby-foot, table de ping-pong, canapés, TV, ordinateurs,...).

- ❖ **Environ 40 associations de tous domaines** (sport, cultures, social,...) proposent également des activités à destination des enfants et des adultes.

LES AUTRES EQUIPEMENTS STRUCTURANTS DU VILLAGE :

- ❖ **Une école Maternelle** qui accueille les enfants de 3 à 5 ans soit environ 87 élèves.

- ❖ **Une école élémentaire** qui accueille tous les enfants du village, soit environ 160 élèves. La nouvelle école a été livrée en septembre 2014.

- ❖ **Un collège**, ouvert en 2006, qui accueille les enfants de 10 communes, soit un potentiel de 750 élèves.

- ❖ **Trois salles polyvalentes**, régulièrement mises à disposition des associations et des structures communales (ALSH, club ados, écoles) pour des activités nécessitant de grandes salles.

- ❖ **Un dojo**, également mis à disposition des associations

- ❖ **Deux stades de football**

- ❖ **Un gymnase**

- ❖ **Un « city stade »**

LA REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

La commune de Sainte Cécile Les Vignes, étant déjà structurée et organisée pour l'accueil des enfants, a décidé de mettre en œuvre la réforme des rythmes scolaires dès la rentrée 2013.

Les enfants sont accueillis par des équipes de professionnels de 7h30 à 18h30.

Après 3 années de fonctionnement la commune a pu faire un premier bilan des activités proposées et de leur organisation.

Les TAP sont désormais organisés sur 2 après-midi par semaine, le lundi et le jeudi pour les élémentaires et le mardi et vendredi pour les maternelles.

Horaires 2016-2017							
école maternelle							
	7h30	8h45 (début des cours)	11h45	13h45	16h30	18h30	
lundi	ALSH	école	cantine	école	ALSH	ALSH	
mardi	ALSH	école	cantine	école	TAP	ALSH	
mercredi	ALSH	école	garderie (jusqu'à 12h30) ou ALSH jusqu'à 18h30				
jeudi	ALSH	école	cantine	école	ALSH	ALSH	
vendredi	ALSH	école	cantine	école	TAP	ALSH	
	ALSH	école	cantine	TAP			
ou							
école élémentaire							
	7h30	8h30 (début des cours)	11h30	13h30	15h45	17h15	18h30
lundi	ALSH	école	cantine	école	TAP	ALSH	
mardi	ALSH	école	cantine	école	ALSH		
mercredi	ALSH	école	garderie (jusqu'à 12h30) ou ALSH jusqu'à 18h30				
jeudi	ALSH	école	cantine	école	TAP	ALSH	
vendredi	ALSH	école	cantine	école	ALSH		
	ALSH	école	cantine	TAP			

La commune a également fait le choix de rendre la participation aux TAP payant à compter de la rentrée 2015.

Des inscriptions sont prévues, afin de savoir précisément les enfants présents le soir et permettre leur prise en charge dans les meilleures conditions.

Les enfants inscrits ont le choix entre deux activités par tranche d'âge. Deux activités pour les CP, CE1 et deux autres pour les CE2, CM1. Les CM2 sont pris en charges par les deux animateurs du club ados qui ont mis en place un projet passerelle entre le CM2 et la 6ème.

Environ 90 enfants sont accueillis à l'école élémentaire et 56 en maternelle. Les enfants sont inscrits au trimestre et sont tenu d'être présent.

Mode d'inscription aux activités proposées : inscription en mairie. Les inscriptions sont trimestrielles pour un soir ou les deux.

Modalités d'information des familles : réunion publique /affichages dans le village (panneau lumineux), à la Mairie et, bien évidemment, dans les écoles.

Dans le cadre de l'ALSH, les enfants sont pris en charge par quatre animateurs. Un projet pédagogique définit les conditions d'accueil, les objectifs pédagogiques de chaque projet d'activités ainsi que les activités faites pendant les séances.

L'objectif principal du TAP vise à approfondir les apprentissages, en proposant des actions pédagogiques qui s'appuient sur l'activité ludique. Les animations sont définies sur des cycles d'environ 10 séances.

En mobilisant toutes les ressources du territoire, les objectifs du présent PEDT restent les mêmes :

- Garantir la continuité et la cohérence éducative entre les projets de chaque partenaire en partageant des temps d'échanges réguliers.
- Assurer l'articulation des interventions sur l'ensemble des temps de vie de l'enfant : organisation des activités, lieux, intervenants, coûts, transports...
- Installer une cohérence optimale des actions Enfance-jeunesse
- Favoriser le lien social
- Proposer une meilleure lisibilité pour les élus, les acteurs, les familles (suivi du parcours de leurs enfants)

Objectifs éducatifs du PEDT partagés par les partenaires :

- Accueillir l'enfant et sa famille en prenant en compte ses particularités et ses besoins
- Accès à l'autonomie, à l'engagement citoyen, au vivre ensemble
- Epanouissement des enfants sur tous leurs temps de vie (scolaire/périscolaire)
- Réussite scolaire et éducative.
- Egalité des chances dans l'accès aux activités de découverte, sportives, artistiques et socioculturelles
- Favoriser le développement personnel des enfants et des jeunes, sensible, intellectuel et physique, développer l'esprit critique.

D'un point de vue plus ciblé sur les axes principaux du projet d'école en cours, des actions seront menées dans le cadre des activités périscolaire.

Deux nouveaux axes de travail sont prévus dans le projet école :

Le Vivre ensemble.

L'écriture : Geste graphique et production d'écrit.

Effets attendus :

- Egalité des chances dans l'accès aux activités de découvertes, sportives, artistiques, et socioculturelles.
- Développement de l'estime de soi accru
- Engagement (avec plaisir croissant) dans les projets
- Développer esprit citoyen
- Nourrir son imagination
- Productions d'écrits plus nombreuses et variées et vocabulaire enrichi

Activités proposées dans le cadre du TAP :

Plus globalement, les domaines d'intervention concernés dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaire seront :

- Pratiques sportives, artistiques et culturelles
- Education à l'image et aux multimédias
- Ecologie et développement durable
- Education à la Citoyenneté
- Développement personnel et autonomie : Passerelle vers l'adolescence
- ...

En annexe, un tableau représentatif (mais non exhaustif) des différentes activités proposées.

Quelques pistes :

- Sophrologie
- Jeux de société
- Sports individuels (escrime, tir à l'arc) et collectifs.
- Travail autour de l'imaginaire et de l'écriture.
- Construction géante avec des matériaux de récupération.
- Ateliers du petit citoyen

L'ensemble des actions menées auprès des enfants tout au long de l'année sont traduits dans des projets pédagogiques spécifiques à chaque structure. Ils définissent, en tenant compte des objectifs du PEDT, les objectifs de la période concernée, les modalités d'accueil des groupes d'enfant et les activités qui seront proposées.

L'ensemble des réalisations du TAP est présenté aux familles lors de la grande fête du TAP, puis lors d'une exposition à l'espace culturel.

PARTENAIRES DU PROJET

Partenaires institutionnels :

- Equipe enseignante du groupe scolaire
- Mme Nelly GUEDON, DGS
- Monsieur le Maire

Autres partenaires :

- Parents bénévoles
- Cabinet de sophrologie

STRUCTURE DE PILOTAGE :

Le comité de pilotage réunit l'ensemble des acteurs pour élaborer et suivre la mise en œuvre du PEDT, en respectant les domaines de compétences de chacun. Il définit les objectifs stratégiques et opérationnels du projet.

Composition de la structure de pilotage :

- élus et techniciens des collectivités,
- écoles (au travers des conseils d'école),
- représentants des services de l'Etat (DDCS/PP, DSDEN et éventuellement d'autres services
- associations participant au projet (associations sportives, culturelles, de jeunesse et d'éducation populaire - agréées ou non),
- organismes sociaux,
- représentants de parents d'élèves

Modalités de pilotage :

Le comité de pilotage est présidé par le Maire qui réunit à son initiative le comité au moins deux fois par an et plus si nécessaire.

Éléments prévus dans le bilan / évaluation du projet :

Périodicité : une évaluation annuelle sera effectuée par le comité de pilotage, afin de reconduire le dispositif existant ou le modifier tant au niveau de l'organisation que du contenu l'année suivante. Dans l'intervalle, l'évaluation continue permet d'orienter et d'adapter le projet tout au long de l'année.

L'évaluation annuelle permet aux partenaires de vérifier si les objectifs opérationnels et stratégiques visés sont atteints (à l'aide des indicateurs quantitatifs et qualitatifs définis ci-dessous), de questionner la pertinence du projet, et de le faire évoluer en fonction des nouveaux besoins.

Cette évaluation permet de réfléchir également à l'opportunité d'élargir le projet au temps extrascolaire et à l'articulation des activités proposées aux enfants d'âge primaire avec celles proposées aux jeunes scolarisés dans le second degré.

Indicateurs retenus :

Indicateurs quantitatifs :

- nombre d'inscrits
- fréquentation régulière des enfants,
- demandes formulées par l'ensemble des familles du village,
- participation des associations

Indicateurs qualitatifs :

- Retours des enfants (météo des activités), des familles.
- Investissement des enfants dans les activités et les projets

- Impact sur les apprentissages (au travers des évaluations nationales, d'une année à l'autre)

Modalités de renouvellement du contrat et de modification par avenant :

→ L'évaluation aura lieu en début de troisième trimestre, et au plus tôt en cas de modifications par avenant afin d'avoir une validation dans les temps impartis.

Durée du PEDT (3 ans maximum) : un an renouvelable avec bilan annuel.

Signataires du projet :

A Sainte Cécile les Vignes, le 3 octobre 2016

Le préfet de Vaucluse

Le Maire

Max IVAN

Le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale
Dominique BECK

Document élaboré sur la base de la circulaire N°2013-036 du 20 mars 2013, publiée au B.O. N°12 du 21 mars 2013.

ANNEXE :

Activités proposées dans le cadre du TAP

Domaines concernés	Activités proposées	Encadrement prévu / intervenants	Public concerné
Ecriture	Création de l'histoire du TAP sur le thème du jardin extraordinaire (personnages, lieux, actions, costumes)	- <i>Equipe d'animation</i>	Cycle 2 e 3
	Lecture de contes traditionnels	<i>Equipe d'animation</i>	Cycle 1
	Atelier d'expression (spectacle)	<i>Equipe d'animation</i>	Cycles 2 et 3
Education à l'image et aux multimédias	Création d'un journal télévisé relatant une année de TAP	<i>Equipe d'animation</i>	Cycles 3
Education à l'environnement, à l'écologie et au développement durable	Sensibilisation au respect de l'environnement. Action sur le terrain de « Nettoyons la nature »	<i>Animateur club ado</i>	Cycle 3
	Atelier récup : fabrication d'objets à partir de produits recyclé.	<i>Equipe d'animation</i>	Cycles 1, 2 et 3
	Mise en place d'un potager	<i>Equipe d'animation</i>	Cycles 2 et 3
Développement personnel, autonomie, vivre ensemble	Atelier Sophrologie	<i>Intervenant extérieur</i>	Cycle 2 et 3
	Expression orale : la prise de parole en groupe Imaginer ensemble l'histoire du TAP	<i>Animateurs club ados Equipe d'animation</i>	Cycle 2 et 3
	Atelier citoyen : respect, tolérance, entraide, vivre ensemble, droits et devoirs Création d'une charte du vivre ensemble en collaboration avec le	<i>Animateurs club ados Equipe d'animation</i>	Cycle 2 et 3

	corps enseignant		
Pratique sportive	Sport individuel : tir à l'arc, escrime, roller Jeux d'adresse	<i>ETAPS Animateur</i>	Cycle 1, 2 et 3
	Sport collectifs: respect des règles, esprit d'équipe	<i>ETAPS, animateur club ados</i>	Cycles 2 et 3
	Atelier motricité : mon corps dans l'espace Jeux de coopération	<i>Equipe d'animation</i>	Cycle 1
Pratique artistique	Production artistique en groupe et individuel	<i>Equipe d'animation</i>	Cycles 1, 2 et 3
	En rythme et en musique : reconnaître un instrument, le rythme, chant	<i>Equipe d'animation</i>	Cycles 1, 2 et 3